

**21 Septembre 2017**



**Fonds pour l'insertion  
des personnes  
handicapées dans la  
fonction publique**

## **Dossier de presse**

—

**Résultats 2016 du Fonds pour l'insertion  
des personnes handicapées dans la  
Fonction publique**

—

# SOMMAIRE

<b>2016 : Un taux d'emploi historiquement élevé pour la Fonction publique</b>	P.4
<b>Une amélioration globale du taux d'emploi légal sur l'ensemble du territoire</b>	P.5
<b>5 missions principales pour le FIPHFP qui ont produit d'excellents résultats</b>	P.6 & 7
<b>Des résultats qui découlent des interventions du Fonds</b>	P.8
<b>Le FIPHFP victime du succès de ses interventions</b>	P.9

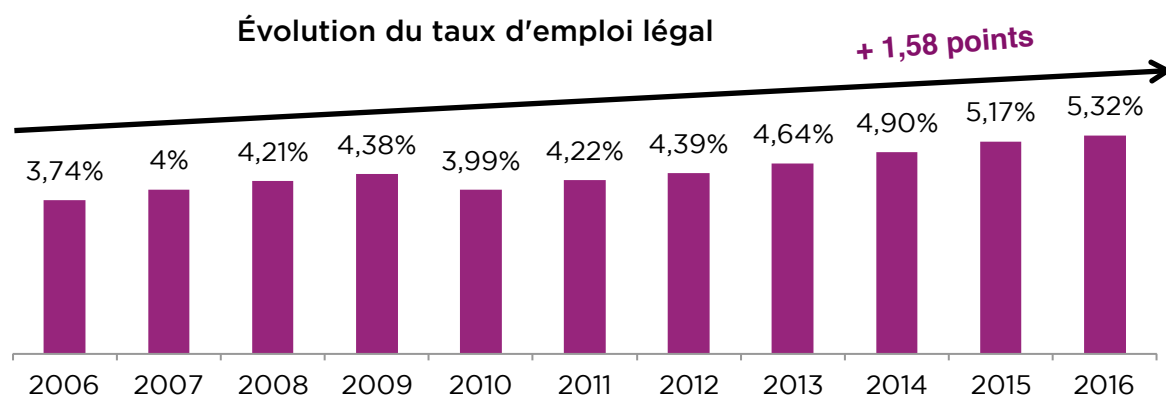


## 2016 : un taux d'emploi historiquement élevé pour la Fonction publique

**5,32 %** : pour la seconde fois, le taux d'emploi légal des personnes en situation de handicap dépasse les 5 %.

Cela représente **232 206** bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE\*) dans l'ensemble des fonctions publiques.

**5,05 %** : c'est le taux d'emploi direct dans les trois fonctions publiques (c'est à dire hors achats responsables)



**4,34 %** :  
fonction publique  
de l'Etat

**Soit 81 820 BOE\***

Taux d'emploi direct :  
**4,13%**



**5,51 %** :  
fonction publique  
hospitalière

**Soit 51 523 BOE\***

Taux d'emploi direct :  
**5,22%**



**6,39 %** :  
fonction publique  
territoriale

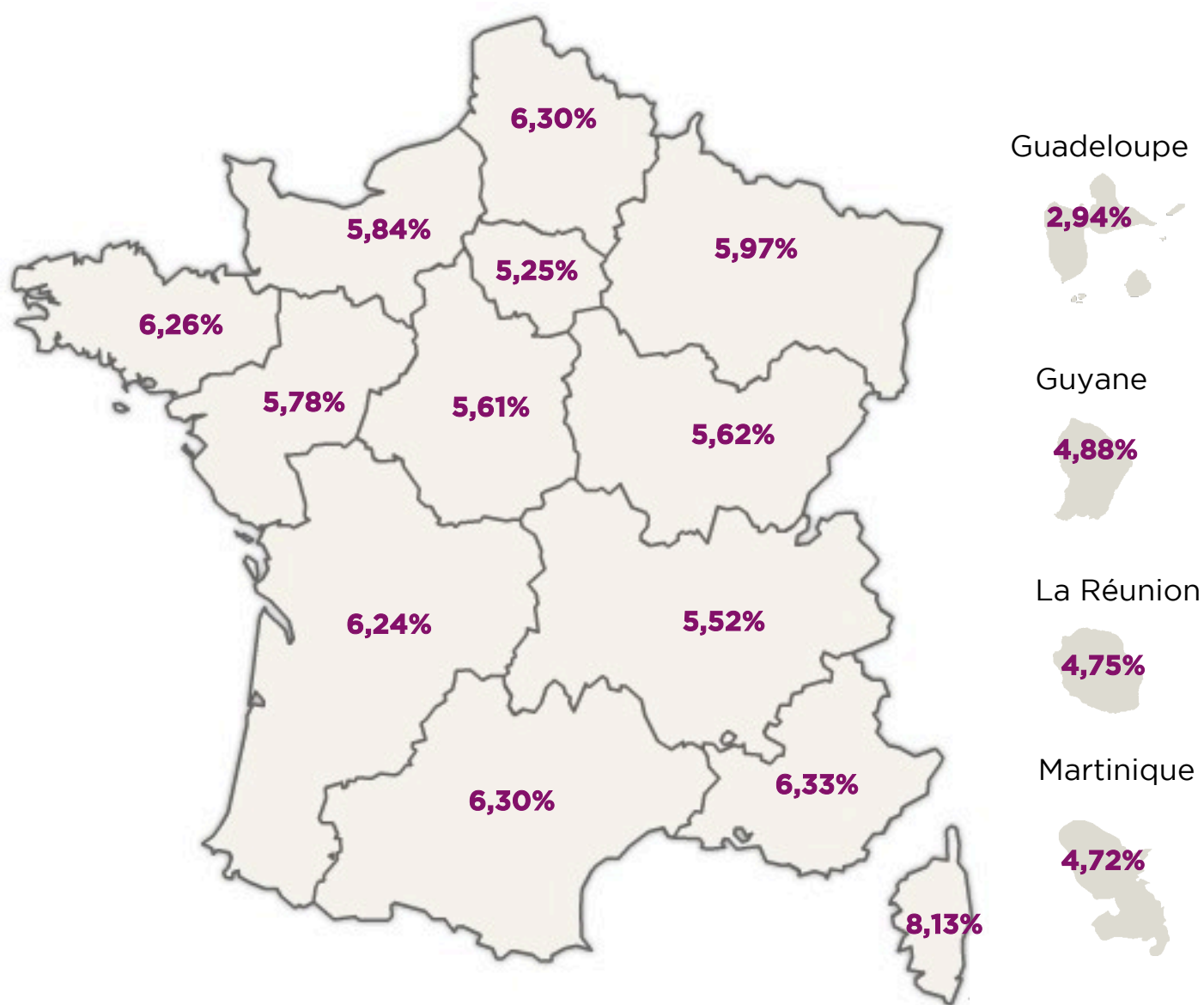
**Soit 98 863 BOE\***

Taux d'emploi direct :  
**6,04%**

*\*Bénéficiaires de l'obligation d'emploi : ce sont les personnes qui ont obtenu la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ; les victimes d'accident du travail ou de maladie professionnelle, titulaires d'une rente, ayant une incapacité partielle permanente au moins égale à 10% ; les titulaires d'une pension d'invalidité, si celle-ci réduit d'au moins des deux tiers leur capacité de travail ; les anciens militaires titulaires d'une pension d'invalidité ; les sapeurs-pompiers volontaires victimes d'un accident dans l'exercice de leurs fonctions ; les titulaires de la carte d'invalidité ; les bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé. A cette liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi s'ajoutent : les agents reclassés, les agents qui bénéficient d'une allocation temporaire d'invalidité et les anciens emplois réservés.*

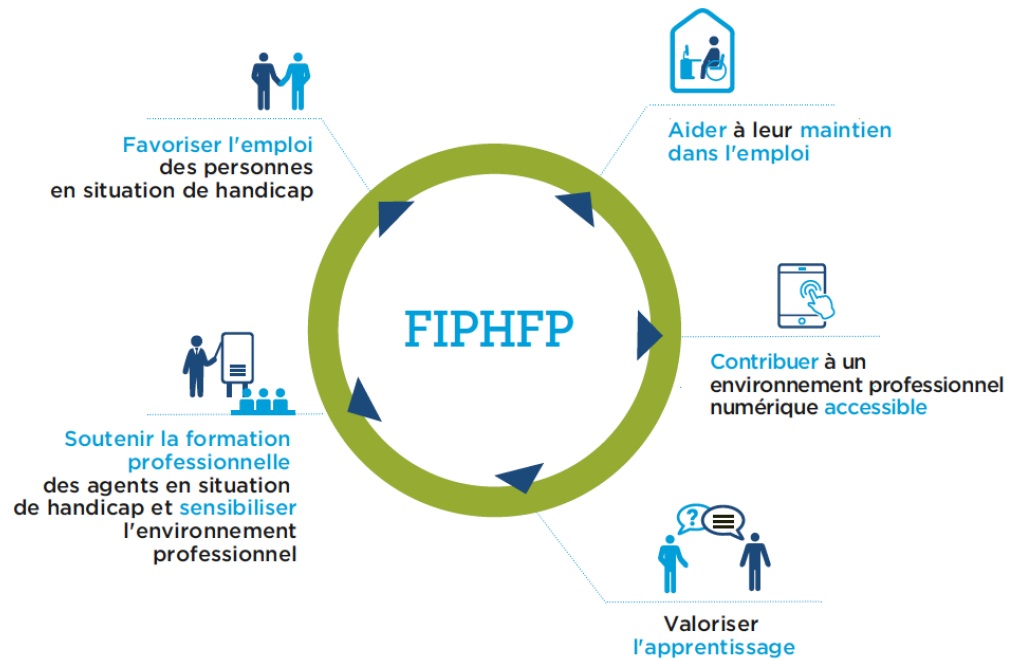


## Une amélioration globale du taux d'emploi légal sur l'ensemble du territoire



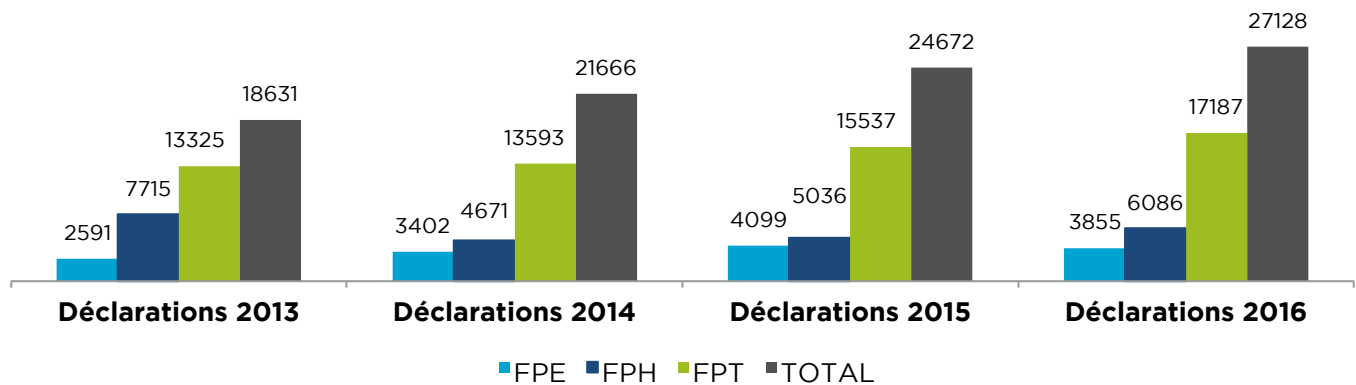


## 5 missions principales pour le FIPHFP qui ont produit d'excellents résultats



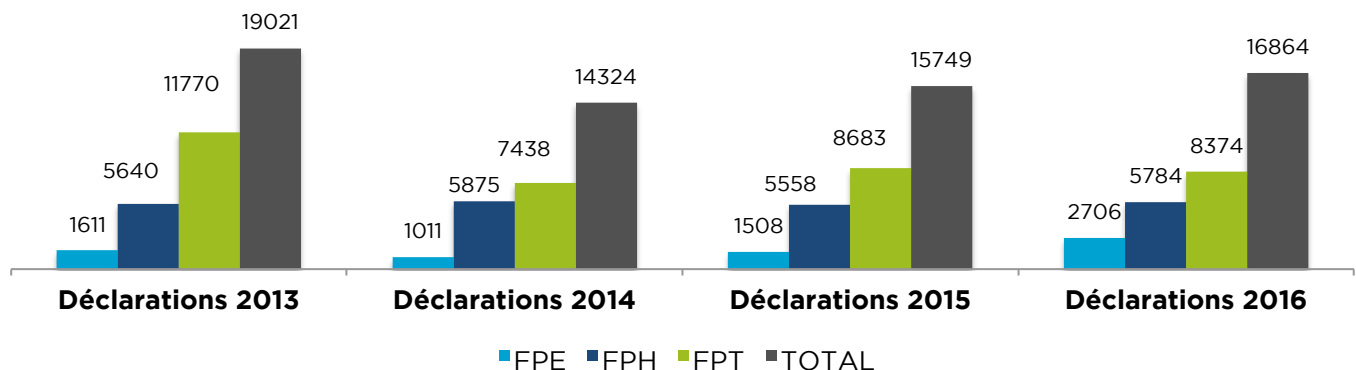
## Un recrutement qui atteint un niveau record

Évolution du nombre de recrutements au total et par fonction publique



## Les maintiens dans l'emploi en forte progression

Évolution du nombre de maintiens dans l'emploi au total et par fonction publique





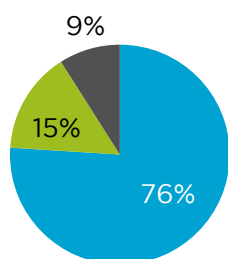
5 missions principales pour le FIPHFP qui ont produit d'excellents résultats

## L'accessibilité numérique au cœur des priorités du FIPHFP

**13,27 millions d'€** c'est le montant total des financements versés dans le cadre du programme accessibilité en 2016, soit une baisse de 4 % par rapport à 2015.

### Répartition des financements

- Locaux professionnels
- Numérique
- Écoles du service public

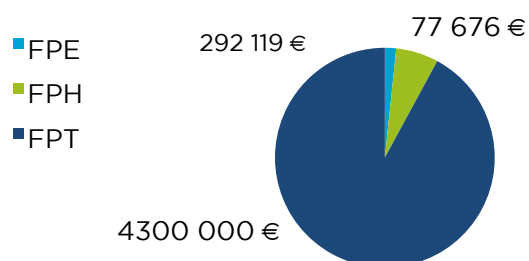


**Près de 2 millions** ont été financés pour l'accessibilité numérique en 2016. Un chiffre amené à se développer dans les années à venir.

## L'apprentissage devient le deuxième motif de recours aux aides du FIPHFP

**4,67 millions d'€** d'aides versées au titre de l'apprentissage en 2016, soit une hausse de 35 % par rapport à 2015

### Répartition des aides par fonction publique



**1 234** paiements liés au contrat d'apprentissage en 2016 contre 1 055 en 2015 pour environ **1000** apprentis

**18,78 millions** financés depuis 2009

## La formation au cœur des préoccupations du FIPHFP

**23,7 millions d'€** c'est le montant total des financements dédiés à la formation



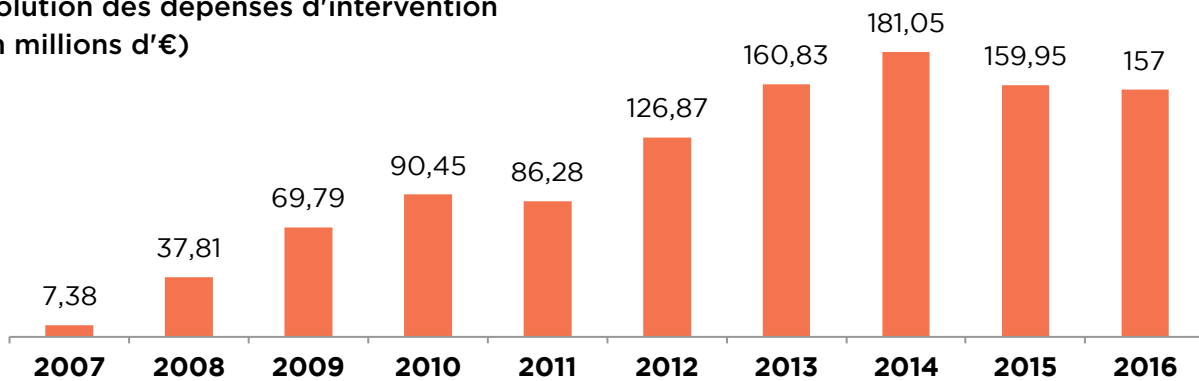
**6,7 millions d'€** d'aides directes en faveur de la formation (formation des personnes en relation avec les agents, communication, information, sensibilisation, apprentissage).

**17 millions** financés de manière indirecte par le FIPHFP à travers les partenariats avec l'Agefiph, le CNFPT et l'ANFH.

## Des résultats qui découlent des interventions du Fonds

### Des interventions qui se maintiennent à un niveau élevé dans un contexte de baisse des contributions

Évolution des dépenses d'intervention (en millions d'€)



### Deux catégories d'interventions

**1 57 millions d'€** d'aides indirectes (partenariats, Handi-Pactes et travail de sensibilisation)

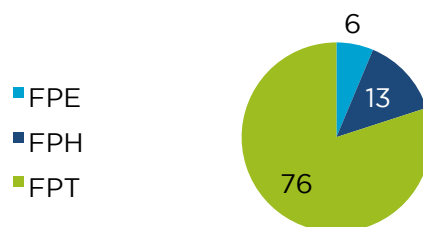
**2 100 millions d'€** d'aides directes (plateforme des aides, conventions employeurs et programme accessibilité)

**63,1 millions d'€** financés dans le cadre des conventions employeurs soit **95 conventions (vs. 58 en 2015)**

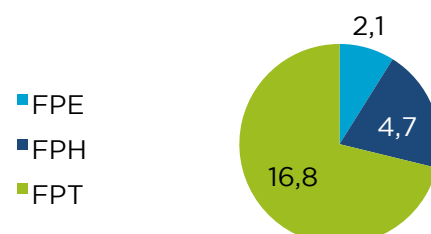
**23,6 millions d'€** financés dans le cadre des aides ponctuelles sollicitées par les employeurs sur la plateforme du FIPHFP

**13,3 millions d'€** financés dans le cadre du programme Accessibilité (cf. page 8)

Répartition des conventions validées en 2016 par fonction publique



Répartition des aides plateforme payées en 2016 par fonction publique (en M€ d'euros)

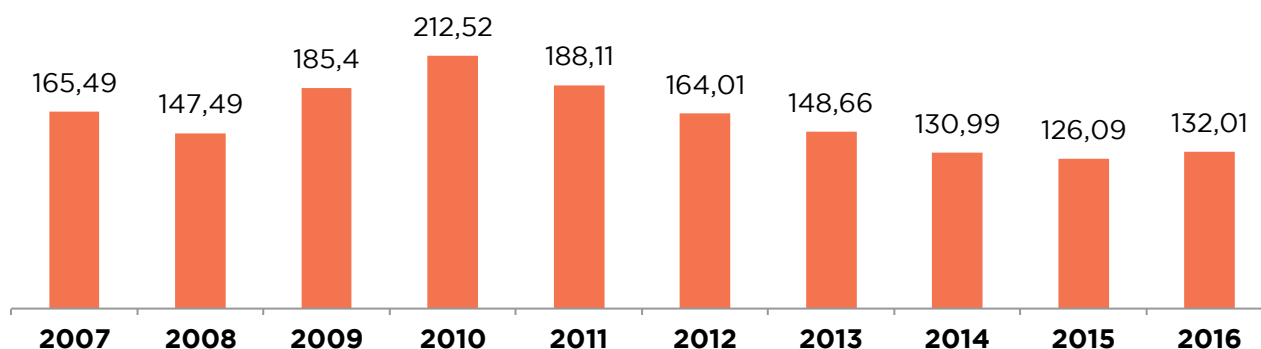




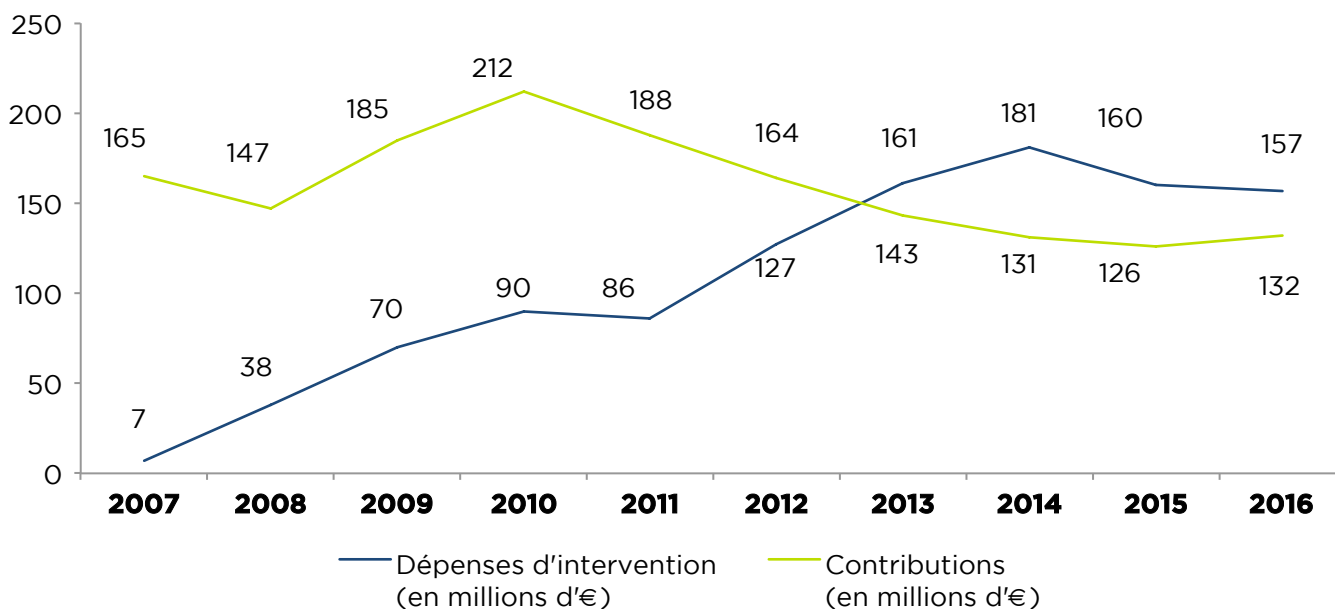
## Le FIPHFP victime du succès de ses interventions

### Des contributions à la baisse depuis 2010

Évolution des contributions des employeurs (en millions d'€)



### Les contributions du Fonds sont inférieures aux dépenses d'intervention pour la quatrième année consécutive



Pour rappel, les contributions des employeurs publics dont les effectifs sont supérieurs à 20 agents et dont le taux d'emploi de personnes en situation de handicap est inférieur à 6 % sont l'unique source de financement du FIPHFP.





## CONTACT PRESSE

Lucille Simon  
TBWA\Corporate  
lucille.simon@tbwa-corporate.com  
04 37 47 36 28

[www.fiphfp.fr](http://www.fiphfp.fr)

 **@FIPHFP**

Une gestion Caisse des Dépôts

GROUPE

